

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 052-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.168

Déposée le: 20.03.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)
von Kaenel (Villeret, PLR)
Pfister (Zweisimmen, PLR)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Amstutz (Schwanden-Sigriswil, UDC)
Lanz (Thun, UDC)
Jost (Thun, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 23.03.2017

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Recherche de solution commune pour les soins hospitaliers dans le Simmental – Pays de Gessenay

Le Conseil-exécutif est chargé

1. d'intervenir dans le processus du projet 3 « S Neubau Spital Zweisimmen » selon ses possibilités ;
2. de présenter et de réaliser une solution viable et définitive aussi vite que possible.

Développement :

Le débat concernant les soins hospitaliers dans le Simmental – Pays de Gessenay dure déjà depuis environ dix ans. Selon les plans de l'hôpital STS AG, l'ancienne infrastructure doit à pré-

sent être remplacée par un établissement moderne. Une exploitation efficace contribuera également à réduire les coûts et à mettre à profit des synergies, ce qui doit profiter à toutes les parties impliquées. L'objectif est que les services de soins périphériques soient financièrement autonomes et de renforcer les hôpitaux publics du canton de Berne.

Il s'agit d'assurer le fonctionnement d'un hôpital de soins aigus dans la région de Simmental – Pays de Gessenay en termes de qualité, de besoins et de rentabilité avec le paquet de base défini par la loi (médecine, chirurgie et urgence). Toutefois, pour l'hôpital STS AG, cette prestation exigée par la loi induit selon la planification actuelle un important déficit d'exploitation annuel sur le site de Zweisimmen. Sans un renouvellement adéquat, il ne restera par ailleurs plus beaucoup de médecins de famille en exercice dans la région de Simmental – Pays de Gessenay. A Zweisimmen, un seul médecin de famille exercera au-delà de 2019 alors qu'ils seront deux à la Lenk. A Boltingen, plus aucun médecin de famille n'offrira ses services. Les médecins de famille intéressés ont besoin d'une offre hospitalière dans la région. De notre point de vue, après dix ans de débats, le Conseil-exécutif doit désormais présenter aussi vite que possible une solution viable, financièrement supportable et réalisable.

Motivation de l'urgence : après dix ans de débats, le Conseil-exécutif et le Grand Conseil devraient présenter et approuver une solution viable aussi vite que possible.